

## Compte-Rendu de la réunion Visio-conférence du 15 juin 2020

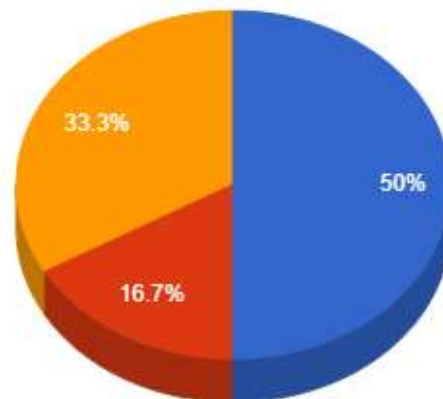
Ce lundi 15 juin 2020 à 20 heures, les membres de l'Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes ASBL se sont réunis pour une visio-conférence avec le logiciel Webex.

Présents (en tout ou en partie) :

Francis VENTER, Alexis BRUCATO, Philippe VANGROOTLOON, Jacques RYGAERTS (Charleroi Astronomie), Thierry HANON-DEGROOTE, Raoul LANNOY (Astroclub Véga), Pierre MASSAER, Pierre ERNOTE (Club Astro d'Ottignies Louvain-la-Neuve), Roland BONINSEGNA (APEX).

Grâce au sondage Askabox, il apparaît qu'une majorité d'entre vous préfèrent faire la Nuit de l'Obscurité comme cela a été prévu, le samedi 10 octobre 2020.

- l'organiser comme d'habitude ce 10 octobre
- réinventer le concept NO (conférences youtube ou autre idée) ce 10 octobre
- reporter au 9 octobre 2021 pour éviter tout problème sanitaire
- Autre réponse



A la suite des discussions, il apparaît qu'il nous est difficile – comme pour le reste de la population belge – de faire des prédictions quant à la possibilité de faire la Nuit de l'Obscurité dans des conditions sanitaires garanties cet automne.

Evidemment, les associations, les clubs, les communes qui voudront organiser des animations avec du public doivent prévoir de le faire dans de bonnes conditions sanitaires, avec les gestes barrières que nous connaissons maintenant : distanciation sociale, masques, gel hydroalcoolique. Ce qui va induire un budget supplémentaire par rapport aux Nuits de l'Obscurité des années précédentes.

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes  
(ASCEN)  
ASBL

Face à ces inconnues, Francis VENTER propose dans un premier temps d'écrire début juillet à tous les participants (associations, clubs, communes) qui ont organisé des actions (extinctions, animations, conférences...) l'année dernière, c'est-à-dire environ 45 courriers mails. Ceci afin de voir s'ils sont prêts à « remettre le couvert » en 2020 ou pas. Cela nous donnera une tendance des actions pour ce 10 octobre.

Ensuite on fera le point fin juillet et les autres communes seront contactées dans le courant du mois d'août.

Aucune autre question n'étant posée et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h48. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent compte-rendu signé par le Président.

Francis VENTER  
Président